

**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**  
**Projet de** procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 25 janvier 2023  
Salon de la chancellerie (salle 200), pavillon Taillon, 13 h 30

*Présences :*

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Denise Merkle (Traduction et langues)
Julie Forgues (Arts visuels)	Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Karine Gauvin (Études françaises)	Lise Savoie (Travail social)
Thomas Hodd (Anglais)	Katia Talbot (Art dramatique)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)	Jean-François Thibault (Doyen)
Simon LeBlanc (Rep. étud., Sc. soc.)	Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Roger Lord (Musique)	Christophe Traisnel (HÉP)
Guy Vincent (Histoire et géographie)	

*Absences motivées :*

Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)	Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Chloé Mazerolle (Rep. unité II)	Laura Sanderson (Rep. étud., Arts)
Arnaud Scaillez (Rep. prof., Sc. soc.)	

**1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 25 janvier 2023**

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. On demande d'ajouter le point 8.3 Tempêtes.

Lise Savoie propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Christophe Traisnel, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2022**

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Roger Lord, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec deux abstentions.

**3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2022**

Point 5.1 : Les modifications au programme d'information-communication ont été acheminées au Comité des programmes le 15 décembre dernier.

Point 5.2 : Les modifications aux quatre programmes de B.A.-B. Éd. (anglais, études françaises, géographie et histoire) et au B.A.-B. Éd. (primaire) ont été acheminées à la Faculté des sciences de

l'éducation le 15 décembre dernier. Il est précisé que les réserves exprimées par le Conseil de faculté à l'égard de ce projet ont bien été inscrites dans la lettre explicative du décanat.

Point 7.1 : La ventilation du budget de la FASS a été déposée au Comité de budget la semaine dernière et une rencontre se tiendra au début février. Le doyen a présenté deux scénarios, l'un déficitaire, l'autre non, et il fournira les détails aux membres lors du prochain conseil.

Point 7.3 : En ce qui a trait aux préoccupations liées au service du prêt de la bibliothèque Champlain, une lettre a été envoyée au VRER au nom des membres du Conseil le 9 janvier. La RDD sera aussi saisie de cette question.

Point 7.4 : Une note de service a été envoyée le 6 janvier dernier par le bureau de la vice-rectrice adjointe au sujet des retards et des absences dans les cours.

#### **4. Affaires étudiantes**

Simon LeBlanc indique que le Conseil étudiant commence à planifier le banquet de la FASS. Pour l'instant, aucune date n'est déterminée, mais on vise mars ou avril.

#### **5. Création / modification / évaluation de programmes / cours**

##### **5.1 FASS / Faculté des sciences de l'éducation [Annexe 1]**

Le vice-doyen présente les modifications du baccalauréat en musique – baccalauréat en éducation. Comme pour les autres changements aux programmes de B.-A. B.-Éd. présentés lors de la dernière rencontre, les cours en éducation, soit de sigle MUED dans ce programme-ci, passent de 2 à 3 crédits, sauf un seul qui passe de 3 à 1 crédit.

##### **5.1.1 Modification du B. Mus.-B.-Éd.**

Le vice-doyen propose la modification du B. Mus.-B.-Éd. Appuyée par Roger Lord, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une abstention.

##### **5.2 Département de musique [Annexe 2]**

Le vice-doyen présente les modifications qui découlent du point précédent. Des cours MUED de 2 crédits ont été abolis pour créer des cours de 3 crédits.

Roger Lord présente les modifications du Certificat d'études préparatoires en musique et des cours MUSI. Il explique que les titres de deux cours obligatoires du certificat, Connaissance du clavier I et

II, sont devenus Initiation au clavier I et II pour éliminer le risque de confusion avec un autre cours des baccalauréats en musique intitulé Connaissance du clavier.

#### **5.2.1 Création de cours MUSI (2) et MUED (8)**

Roger Lord propose la création de cours MUSI et MUED. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5.2.2 Abolition de cours MUSI (2) et MUED (8)**

Roger Lord propose l'abolition de cours MUSI et MUED. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5.2.3 Modification du Certificat d'études préparatoires en musique**

Roger Lord propose la modification du Certificat d'études préparatoires en musique. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5.2.4 Modification du B. Mus. (général)**

Roger Lord propose la modification du B. Mus. (général). Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5.2.5 Modification du B. Mus. (interprétation)**

Roger Lord propose la modification du B. Mus. (interprétation). Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5.2.6 Modification aux banques de cours MUSI et MUED**

Roger Lord propose la modification aux banques de cours MUSI et MUED. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### **5.3 Département de traduction et des langues [Annexe 3]**

Denise Merkle présente les modifications de la mineure en traduction. Puisque la mineure ne comportait pas suffisamment de cours de niveau 3000 et 4000, le Département a corrigé cette omission et en a profité pour augmenter le nombre de cours à option et réorganiser l'offre de cours.

#### **5.3.1 Modification de la mineure en traduction**

Denise Merkle propose la modification de la mineure en traduction. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## 5.4 Département de traduction et des langues [Annexe 4]

Denise Merkle présente les EQE des cours TRAD qui ont été revues pour faire suite aux modifications des programmes de traduction de 2022.

### 5.4.1 Modification des EQE des cours TRAD

Denise Merkle propose la modification des EQE des cours TRAD. Appuyée par Dominique Thomassin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes / CCR

Rien à signaler.

## 7. Modification au projet de sabbatique de la professeure Laurence Arrighi (Département d'études françaises)

Le doyen explique que le projet de sabbatique de Laurence Arrighi sera modifié puisqu'en plus de son projet initial, elle entamera aussi des recherches sur le balado en Acadie. L'essence du projet demeure cependant la même.

## 8. Informations

### 8.1 Programme d'appui du Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques (Secrétariat du Québec aux relations canadiennes) [Annexe 5]

Le doyen présente les programmes d'aide financière du Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques. Ils comportent de l'appui à la recherche ainsi qu'à des projets exploratoires, comme des visites dans des laboratoires de recherche au Québec.

Il suggère d'inviter la responsable du Bureau lors du prochain conseil.

### 8.2 Calendrier des activités de la FASS

Le vice-doyen rappelle qu'un calendrier a été créé par Mélanie Roy afin que les adjointes puissent y inscrire les activités de la FASS.

Comme certaines personnes souhaiteraient avoir accès au calendrier sans passer par les adjointes, il sera partagé aux membres du corps professoral. Ils pourront y inscrire les activités d'intérêt pour l'ensemble de la Faculté, comme les conférences et les webinaires.

### **8.3 Tempêtes**

Bien que la note de service de la vice-rectrice adjointe présente deux options en cas de fermeture du campus, soit d'offrir le cours en mode synchrone ou asynchrone, il est toutefois possible d'indiquer dans le plan de cours que le cours sera annulé.

### **9. Autres points**

Rien à signaler.

### **10. Clôture de la séance**

La séance est levée à 14 h 11.